

Macti animo estote Dilacti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innivi. (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.)
Libenter etiam perspicimus Vobis in eo ministerio quo fungimini inpositum esse firmiter monitis adhærere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita
 (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

PRIX D'ABONNEMENT

	3 mois	6 mois	Un an
SUISSE	Fr. 6 »	11 »	20 »
UNION POSTALE	» 10 »	19 »	36 »

Prix du numéro : 10 centimes.

Rédaction et Expédition

BUREAUX : Grand'Rue, 13, à Fribourg

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
 Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

Les annonces sont reçues exclusivement par l'Agence suisse de Publicité ORELL, FUSSELL & C^{ie}, à FRIBOURG, 69, rue des Epouses; Zurich, Bâle, Berne, Lausanne, Coire, Glaris, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Milan, Londres, etc.

Prix de l'annonce ou de son espace :
 Pour l'étranger 20 cent. la ligne. Pour la Suisse 15 cent. la ligne.
 Pour le canton 10 cent. la ligne.

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Un portrait d'archevêque

Sous ce titre : « L'Archevêque », M. Jules Simon fait dans le *Matin* le portrait du cardinal Lavergerie :

Je l'ai rencontré dans le Comité des écoles d'Orient, quand il n'était encore que professeur de théologie. Il y avait là quelques profanes, entre autres M. Crémieux, qui était à la fois républicain et israélite, et qui ne croyait manquer ni à sa foi politique ni à sa foi religieuse en s'associant à des prêtres catholiques pour donner du pain et de l'éducation à quelques orphelins, au nom de la France. Parmi les prêtres qui faisaient partie du Comité, on remarquait surtout le Père Gratry, le Père Perraud, qui est devenu l'évêque d'Autun, et lui.

Il n'était célèbre ni comme auteur, ni comme prédicateur, ni même, je crois, comme professeur; ou, s'il avait des succès à ce dernier titre, leur renommée ne dépassait pas le cercle très restreint des auditeurs de théologie à la Sorbonne. Ce qui frappait en lui, ce qui, en quelque sorte, éclatait, c'était la volonté. Nous disions entre nous : « Voilà un homme d'action! » On le fit évêque de Nancy. Dès qu'Alger fut vacant, il le souhaita. Il ne voyait pas dans ce nouveau siège une Église à gouverner, mais une armée à commander. Depuis qu'il est là, il ne cesse de rêver de pacifiques conquêtes pour la foi et la civilisation, et il ne cesse d'en faire. C'est moins un pasteur qu'un apôtre et un conquérant.

Je ne l'ai revu qu'une fois depuis qu'il est évêque. C'était à Versailles, en 1871. Il venait me parler d'un de ses suffragants qui avait bâti un séminaire magnifique en comptant inconsidérément sur la charité des fidèles, et qui, ne pouvant acquitter ses engagements, avait perdu la raison. Je fis ce que je pus pour éviter un scandale, mais dans l'état de pauvreté effroyable où je me trouvais, je ne pouvais solder toutes les créances légitimes. Laissez le siège vacant, me dit-il, jusqu'à ce que la dette soit soldée, je vous épargnerai les frais d'un évêque. Avec de la santé, du courage et la grâce de Dieu, je suffirai bien à deux diocèses. » Il tint parole, non sans de grandes fatigues et sans une notable augmentation des dépenses à sa charge. Pas un service ne souffrit, pas une visite pastorale ne fut

négligée, et la plaie saignante se trouva, grâce à lui, en peu de temps cicatrisée.

Il a donné tout récemment la même preuve de résolution et d'activité dans une occasion tout autrement grave. La France venait d'étendre sa main sur Tunis. Il y avait là pour l'Église un monde nouveau d'organisation et de conquête. L'archevêque s'en est emparé. Il est de ceux qui se rappellent que, pendant des siècles, partout où il y avait des catholiques, c'est de la France qu'ils relevaient, c'est sur la France qu'ils se fiaient; c'est la France qui, en toute occasion, leur servait d'égide. Les missionnaires, en augmentant le nombre de leurs prosélytes, augmentaient le nombre de nos sujets et de nos protégés. Ils combattaient, ils conquéraient, ils mouraient pour Dieu et pour la patrie; et c'est au moins autant à notre religion qu'à nos armes que nous devons le prestige qui nous a si longtemps environnés en Orient. Les incrédules le savent, ils en profitent, ils y comptent. Les apôtres le savent aussi; et je suis sûr que celui-là se réjouit comme patriote de tous les pas en avant qu'il fait comme archevêque.

On raconte, est-ce une légende? que Gambetta voulut le voir. L'archevêque est accessible à tous, même aux grands. Il le reçut simplement et lui montra ses œuvres. Gambetta, qui n'était ni étranger aux grands sentiments, ni indifférent aux grands spectacles, ne cacha pas son admiration. On dit même qu'à l'instar des souverains qui se considèrent comme personnellement redevables pour les services rendus à l'État, il offrit ses remerciements. « Monsieur, dit alors l'archevêque, qui sentit ses avantages, si vous reconnaissez qu'ici, sur les frontières de l'Islam, notre religion protège notre drapeau, pourquoi faites-vous, en France, votre affaire principal d'affaiblir la religion, en attendant de la détruire? Ignorez-vous qu'un peuple qui n'a plus de religion cesse d'être un peuple aux yeux de ces barbares? — Oh! répondit le tribun, la guerre au cléricisme n'est pas un article d'exportation... »

Le mot est joli, et digne de son répertoir. Je déclare qu'il est accablant. C'est comme s'il eût avoué lui-même qu'il avait détruit dans sa source notre influence au dehors. N'a-t-il pas détruit au dedans la paix religieuse, et supprimé, ou tenté de supprimer la seule force qui

puisse avoir raison du grand nombre? La guerre au cléricisme a marché rapidement! Elle a chassé le prêtre des écoles et des hôpitaux; elle a chassé le crucifix des salles d'asile, des salles de malades et des prétoires; elle a chassé le nom de Dieu de la loi; elle a renversé les calvaires qui ornaient les places publiques et jusqu'aux croix plantées sur les tombeaux comme un dernier témoignage de tendresse et d'espérance. Elle a supprimé les facultés de théologie, dispersé, anéanti les Chapitres, biffé le traitement des cardinaux, diminué celui des évêques, menacé le pain des desservants et des vicaires, qui dans l'Église sont les misérables. L'archevêque a tout enduré...

Enfin, le jour est venu où l'on a supprimé le recrutement de son clergé, en supprimant les bourses qui étaient la ressource unique de son séminaire. Il vous attendait là. Il ne s'agit plus de souffrir, mais de mourir. « Je vais m'en aller », dit-il. Prenez garde à cette parole! L'aumône ainsi demandée, et par un tel homme, n'est ni plus ni moins que l'appel au peuple.

JULES SIMON.

Nouvelles suisses

TIR FÉDÉRAL. — Il a été donné connaissance au Comité d'organisation des décisions suivantes de la conférence des chemins de fer suisses, touchant les réductions des taxes pendant la durée du tir :

1^o Les billets ordinaires d'aller et retour à destination de Berne seront valables du 17 au 30 juillet inclusivement, soit depuis la veille de l'ouverture du tir au jour qui suit la clôture.

2^o Il sera délivré, du 17 au 30 juillet, des demi-billets ordinaires de simple course, tant pour aller à Berne que pour en revenir, aux membres des corps de musique engagés par le Comité du tir, comme musiques de fête ou accompagnant des Sociétés de tir.

L'ÉCLUSE DE NIDAU. — Cette question fait l'objet, dans les cantons intéressés, des préoccupations des gouvernements et des particuliers. Il nous paraît intéressant, pour dissiper les malentendus et rectifier des assertions erronées, d'analyser et de résumer un office du département fédéral de l'Intérieur, section des Travaux publics, qui porte la date du 9 avril.

Après que l'Assemblée fédérale eût voté le 7 juillet 1883, une subvention complémentaire pour les travaux de la correction

des eaux du Jura, et notamment pour cette écluse, le département fédéral s'efforça, mais sans y réussir, à amener sur ce dernier point une entente entre les cantons intéressés. Avant de présenter des propositions définitives au Conseil fédéral, il résolut toutefois de faire procéder à une expertise sur les deux questions suivantes :

1^o Si l'écluse construite suivant le projet modifié présenté par le canton de Berne provoquerait un remous, c'est-à-dire si elle aurait pour conséquence de faire monter les niveaux du lac de Bienne plus haut que suivant le projet Lanicca?

2^o Comment, en cas d'affirmative, il faudrait modifier le projet pour faire disparaître entièrement le remous?
 M. Pestalozzi, professeur à l'école polytechnique de Zurich, fut chargé de ce travail. Son rapport a été remis au département fédéral le 27 février dernier, et communiqué au gouvernement de Berne, qui s'est déclaré prêt à modifier le projet dans le sens indiqué par M. Pestalozzi.

D'après le rapport, si l'écluse avait été construite conformément au projet de Berne, elle aurait provoqué au lac de Bienne un remous d'environ 6 centimètres, en tenant compte de la quantité d'eau qui coulerait à l'avenir par le canal de la Thière, après qu'il aurait été dragué. M. Pestalozzi indique les moyens de faire disparaître cet inconvénient; ils consistent soit dans l'approfondissement du seuil fixe du barrage, soit dans un simple changement de sa conformation. M. de Grafenried, ingénieur de la correction bernoise, se prononce pour que les deux moyens soient employés simultanément.

Le département fédéral estime que le projet, ainsi modifié, permet sans désavantage pour les hautes eaux, de maintenir l'étiage des lacs à une hauteur convenable et en tire la conclusion qu'il est de l'intérêt général d'activer autant que possible la construction de l'écluse. (Réveil.)

HORTICULTURE. — A la réunion des délégués des diverses Sociétés suisses d'horticulture qui a eu lieu à Berne dimanche et lundi, 13 Sociétés étaient représentées. C'étaient les Sociétés :

- 1^o d'horticulture de Genève,
- 2^o helvétique à Genève,
- 3^o horticole du canton de Vaud,
- 4^o fribourgeoise d'horticulture,
- 5^o d'horticulture de la Chaux-de-Fonds.

Les délégués de ces cinq Sociétés de la Suisse romande, représentaient 1400 sociétaires.

Les représentants des Sociétés allemandes étaient les délégués de 500 membres qui composent les Sociétés :

- 1^o florale de Zurich,

Dépêches télégraphiques

CONSTANTINOPLE, 25 avril.
 Dans l'entourage du Sultan, on paraît croire à la guerre, et on est très préoccupé de la situation qui en résultera pour la Turquie.
 La question des détroits est, assurément, l'objet de communications entre les représentants des diverses puissances.

NEW-YORK, 25 avril.
 On télégraphie d'Ottawa qu'hier à midi, les troupes du général Middleton, en traversant un ravin, sont tombées dans une embuscade à quinze milles au-delà de Battenche.
 Quelques hommes ont été tués, et cinquante blessés.
 Les insurgés ont mis le feu à la prairie, mais la pluie a éteint l'incendie.
 Les troupes coloniales ont réussi ensuite à entourer le ravin; elles espèrent qu'aucun des insurgés ne pourra s'échapper.

BERLIN, 25 avril.
 Le Reichstag a décidé qu'au lieu d'être taxées au poids, comme jusqu'ici, les montres de poche le seraient dorénavant

à la pièce. Les montres d'or paieront 3 marks, les autres 1 m. 50 ou 0 m. 50, selon la catégorie.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

LONDRES, 27 avril.
 L'Angleterre a envoyé samedi à Saint-Petersbourg de nouvelles propositions. Elle propose un arbitrage sur l'incident de Pendjeh.

Néanmoins le *Times* considère comme presque inévitable le rappel des ambassadeurs, ce qui n'impliquerait pas toutefois la rupture immédiate de la paix.

LONDRES, 27 avril.
 Le *Standard* annonce que les insurgés du Canada ont été battus et ont subi des pertes considérables.

LE CAIRE, 27 avril.
 Le consul général français Taillandier a quitté hier le Caire pour se rendre à Alexandrie. Une foule immense s'était groupée près de la gare. Toutefois l'ordre le plus complet a régné.

ALEXANDRIE, 27 avril.
 Le consul Taillandier est arrivé à Alexandrie. Il a été l'objet d'une mani-

festation enthousiaste de toute la colonie européenne.

ROME, 27 avril.
 Un détachement de la garnison italienne de Massouah a occupé, le 24, Arkiko.

Le Sénat italien a ratifié par 113 voix contre 36 les conventions de chemins de fer.

HÉRISAU, 27 avril.
 La Landsgemeinde d'Appenzell-Extérieures a accepté la démission de M. le conseiller d'Etat Sturzenegger et nommé à sa place M. le juge cantonal Eisenhut. Les autres autorités ont été confirmées.

Dans Appenzell-Int. le projet d'impôt sur les revenus proposé par le capitaine Broger a été adopté contrairement aux propositions du gouvernement. Il est soumis à une commission de neuf membres.

APPENZELL, 26 avril.
 La Landsgemeinde d'Appenzell Intérieures s'est réunie aujourd'hui. Elle a été ouverte par un excellent discours de M. le landammann Rusch.

L'assemblée a confirmé M. Rusch dans ses fonctions de landammann.
 La loi sur l'impôt a été adoptée. (Voir la *Liberté* de vendredi sur ce sujet.)

50 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

LES LURONS DE LA GANSE

Par Aimé GIRON

Antonin Roumain se rendait vite et demandait pardon à Dieu. Il ne cessait de tramer un plan d'évasion. Mais les Anglais venaient de se montrer sur l'Océan assez près de Rochelle. Voulait-il tenter un coup de main et enlever les déportés? La soupçonneuse République resserra donc la surveillance, signa les prisonniers dans la citadelle, avec menace de les fusiller immédiatement à la première tentative de fuite.

Antonin se désolait de ne pouvoir délivrer son cher abbé.

— La toison repousse à la brebis tondue avant que l'hiver soit de retour, lui répondit le prêtre; toute chose en son temps.
 Et la chose arriva en son temps comme il ne cessait de le répéter. Quelques mois écoulés, Antonin parvint à soudoyer une sentinelle qui ne vit point, une belle nuit, l'abbé Rayolle s'esquiver au bras du montagnard. Ils guidèrent leur fuite sur la flèche de l'antique église d'Arç qui sert d'amer aux marins. Ils tournèrent la vieille petite ville des invasions normandes du IX^e siècle au bord de ses vastes marais salants. Après quelques précautions,

- 2° d'horticulture de Zurich,
- 3° de Berne, ville,
- 4° de Berne, canton,
- 5° de Soleure,
- 6° d'Argovie,
- 7° de Schaffhausen,
- 8° de Rorschach.

CONGRÈS SANITAIRE. — Le Conseil fédéral a désigné comme représentants de la Suisse au Congrès international sanitaire qui se réunira le 15 mai à Rome MM. Bavier, ministre de la Confédération à Rome, Sonderegger, de Saint-Gall, et Reali, à Cadro, docteurs en médecine.

MILITAIRE. — Une nouvelle ordonnance sur l'avancement et la promotion des officiers et sous-officiers a été adoptée. Elle était devenue nécessaire par suite de l'introduction des cours de répétition de la landwehr, et surtout des écoles de sous-officiers d'infanterie.

Une des principales dispositions nouvelles est que le soldat d'infanterie ne peut être nommé caporal qu'après avoir passé une école de sous-officiers et donné la preuve de sa capacité.

Pour être admis à l'école d'aspirants-officiers, il faudra également avoir suivi l'école de sous-officiers.

Le grade de premier lieutenant ne sera donné qu'aux lieutenants ayant passé une école de tir et une école de recrues. Le grade de capitaine ne sera donné qu'aux premiers lieutenants ayant fonctionné comme chefs de Compagnie.

Enfin, le capitaine pour être promu au grade de major, devra préalablement avoir fait avec succès l'école centrale N° II.

Berne

Berne, 24 avril.

TIR FÉDÉRAL. — Les 15^{me} et 16^{me} listes des prix d'honneur pour le Tir fédéral accusent réception d'une somme de 5,688 fr., et le total des dons s'élève jusqu'ici à 60,172 fr. Parmi les donateurs je remarque le Grand Conseil du canton de Genève (1,000 fr.), la direction du chemin de fer du Central (1,000 fr.), le gouvernement du canton d'Unterwald-le-Bas (100 fr.), plusieurs abbayes et Sociétés de la ville de Berne (*Gassenleiste*), etc., etc.

Le F. Haller, membre du Comité des finances et éditeur du *Stadtaanzeiger*, recommence ses indiscretions, car les listes des dons d'honneur paraissent de nouveau dans le *Stadtaanzeiger* avant d'avoir été remises aux représentants de la presse.

Je viens d'apprendre que les propriétaires et habitants de la rue des Spectacles, formant le *Schauplatzgasse*, ont souscrit entre eux la somme considérable de 1500 fr., destinée en partie à un prix d'honneur et en partie à la décoration de la rue qui sera sans doute l'une des plus belles et des mieux ornées de la ville.

Les journaux bernois avaient dit que la fabrique d'horlogerie de MM. Farny et Cie, à Lyss, avait été fermée et que par ce fait 70 à 100 ouvriers se trouvaient sans travail. Aujourd'hui on annonce que la dite fabrique est rouverte et que le même personnel a repris son travail comme par le passé.

Zurich

La ville de Zurich se propose de faire un emprunt d'un million de francs pour ses travaux hydrauliques, dont le coût est évalué à deux millions.

Le conseil d'Etat a contraint le conseil municipal de Hochfelden qui, à l'occasion des distributions gratuites de semences en 1883, avait su par des indications fausses se

faire attribuer une subvention exagérée, à rembourser personnellement à l'Etat la somme perçue en trop. En outre, tous les membres de ce conseil municipal ont été punis d'amendes de 80 à 100 fr.

Saint-Gall

Le jeune homme, originaire d'Amsden, nommé Eberli, qui avait emporté un des vitraux de la chapelle de Rapperswyl, vient d'être arrêté à Uznach. Il était employé au Musée de Saint-Gall et se trouvait au moment du délit en visite chez des parents de Rapperswyl. Il assure ne s'être emparé de cet œuvre d'art que pour la copier à loisir dans son atelier. Avertis télégraphiquement, ses supérieurs ont immédiatement fourni caution pour le faire mettre en liberté.

Obwald

Hier, dimanche, le peuple d'Obwald, réuni en *Landsgemeinde*, avait à se prononcer sur un nouveau projet de loi autorisant la danse les dimanches et fêtes, excepté pendant l'Avent et le Carême.

Cette innovation dangereuse proposée par de « jeunes législateurs » a ému le clergé d'Obwald qui a cru devoir, avant la votation, adresser aux électeurs catholiques une proclamation collective. Nous y lisons ce qui suit :

« Aussi longtemps que nous aurons une voix et qu'il y aura dans notre pays un peuple qui écoutera cette voix, nous la ferons entendre et nous entrerons en lice jusqu'au dernier afin que le jour du Seigneur soit respecté et pour empêcher qu'il devienne un jour de dissipation, de sensualité et de grossière agitation.

« Dieu a attaché les promesses de ses plus riches bénédictions à la scrupuleuse sanctification du dimanche. De terribles exemples démontrent d'une manière frappante que Dieu punit avec une sévérité extrême la profanation de son saint jour ; ses châtimens atteignent non seulement les particuliers, mais des peuples et des pays entiers.

« L'observation du dimanche, que vos pieux ancêtres regardaient comme un devoir sacré de la conscience, a diminué et s'est affaibli beaucoup parmi vous depuis quelques années, nous le constatons avec douleur ; les saints jours sont profanés aussi bien par les travaux défendus que par les réjouissances mondaines et coûteuses, qui éloignent de plus en plus les jeunes gens des offices divins et de l'instruction religieuse.

« On vous présentera aussi, dimanche prochain, un projet de loi sur les banques ; cette loi dit qu'il est temps de porter remède à l'état de crise et à l'accroissement continu des dettes dans notre pays. Ainsi une loi reconnaît officiellement que notre pays n'est devenu ni plus riche, ni plus heureux depuis la profanation et la suppression des saints jours ; au contraire les dettes ont augmenté, parce qu'il nous manque ce qu'il y a de plus important, la *bénédictio divina*.

« On nous a dit que cette lettre publique que nous vous adressons ne servirait à rien, que la majorité se prononcera quand même pour la liberté illimitée de la danse, telle qu'elle vous est proposée, et que dès lors nous mettons en jeu et en péril notre propre considération. Nous ne savons, en effet, quel sera le vote de la majorité de la *landsgemeinde*, mais nous faisons simplement notre devoir en obéissant à la voix de notre conscience, et c'est avec le sentiment d'avoir rempli ce devoir que non seulement nous nous retirerons de la *landsgemeinde*, mais que nous partirons un jour pour l'éternité.

« Nous laissons la responsabilité d'une telle licence à ceux qui auront le cœur assez léger pour la porter ; et cette responsabilité

sera assumée aussi bien par ceux qui lèveront la main pour sanctionner cette loi que par ceux qui ont présenté des projets aussi irréfléchis...

« Pensez-y bien et votez comme vous voudriez l'avoir fait lorsqu'un jour vous en répondrez devant Dieu ; la responsabilité est entre vos mains.

« Donné à Sarnen, le 16 avril 1885. »
Suivent les signatures de M. F. Dillier, curé et commissaire épiscopal à Sarnen ; M. Von Ah, curé de Kerns ; M. Omlin, curé de Sachseln ; M. Wirz, curé à Alpach ; M. Rohrer, curé à Giswil ; M. Vogler, curé à Lungern ; R. R. Moos, curé à Engelberg.

Vaud

Le nouveau conseil s'est réuni samedi matin à 10 heures au Château pour se constituer. Il a élu à la présidence et à la vice-présidence MM. Viquerat et Jordan-Martin, titulaires actuels de ces deux dignités.

La répartition des départements est la suivante : MM. Estoppey, justice et police ; Viquerat, agriculture et commerce ; Jordan, travaux publics ; Golaz, militaire ; Ruffy, instruction publique et cultes ; D. Paschoud, finances ; Debonneville, intérieur.

Les chefs des départements ont pris ensuite possession de leurs bureaux où leurs prédécesseurs leur ont présenté le personnel de leur administration.

Neuchâtel

Pendant l'année 1884, la gendarmerie a fait 425 arrestations de délinquants, qui ont été livrés aux tribunaux. En outre elle a procédé à 3044 arrestations pour vagabondage, mendicité ou prostitution. Enfin, elle a adressé à l'autorité compétente 3016 rapports pour contraventions diverses.

La Suisse libérale annonce que la collection des aquarelles et dessins originaux de Paul Robert, qui est actuellement exposée au Musée Léopold Robert, à Neuchâtel, sera mise en vente par le moyen d'une loterie. Le Comité qui s'est constitué dans ce but est composé de MM. Ph. Godet, Th. Krebs, Jean Berthoud, John Clerc, Alfred Jacot-Seybold et Henri Touchon.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Le pèlerinage de pénitence

On lit dans la *Croix*, du 23 avril :
Au moment où nous mettons sous presse, les pèlerins de Jérusalem venant de Paris au nombre de 200 environ s'embarquent à la gare de Lyon.

Vendredi à sept heures du matin aura lieu la cérémonie des croix à Notre-Dame de la Garde, et à midi on lève l'ancre.

Un service de dépêches télégraphiques nous tiendra au courant des phases de ce nouveau pèlerinage de pénitence.

L'arrivée en Terre-Sainte est fixée au premier jour du mois de mai, qui sera le premier vendredi du mois.

On dira la messe le lendemain, samedi, au Carmel et on partira pour Nazareth, où l'on passera le dimanche de l'Invention de la sainte Croix.

Nous recevons de Jérusalem la dépêche suivante :

« Jérusalem, le 21, 4 h., soir.

La grande tente du pèlerinage est dressée, elle est superbe ; elle forme un vaste campement.

PIELLA.

Cette vaste tente, achetée cette année, doit servir de lieu de réunion en route et de chapelle au bord de la mer de Tibériade, en différents lieux, et à la Pentecôte.

L'Univers a reçu la dépêche suivante :

« Marseille, 24 avril, 3 h., soir.

Magnifique cérémonie pour le départ du pèlerinage de pénitence à Notre-Dame de la Garde.

Mgr l'évêque de Marseille a célébré la messe, prononcé une allocution et distribué les croix aux pèlerins.

A midi, S. Em. le cardinal Lavigier, arrivé hier, est venu bénir la grande croix du navire ; il a prononcé une allocution accueillie par de chaleureux applaudissements.

Les pèlerins sont dans l'enthousiasme, le pavillon de la Terre-Sainte flotte aux mâts ; Notre-Dame de la Garde est saluée ; on part avec un temps splendide.

Le méridien de Bethléem

M. Romanet du Caillaud, de Limoges, écrit à la *Croix* :

Le pèlerinage de Jérusalem va partir prochainement. A cette occasion, permettez-moi d'exprimer un vœu.

Qu'un des pèlerins, versé dans la géographie mathématique, emporte avec lui les instruments nécessaires pour relever d'une manière précise la longitude de la grotte de la Nativité à Bethléem par rapport au méridien de Paris.

Lorsque nous aurons exactement cette longitude de Bethléem, il nous sera possible de faire des cartes géographiques avec le méridien de Bethléem comme méridien initial.

Il y a certainement au moins un pays au monde qui serait disposé à accepter le méridien de Bethléem comme méridien initial.

Puis le grain de senevé grandira.

Nous faisons des vœux pour le succès de cette proposition, destinée à mettre un jour d'accord les partisans du méridien de Paris et les tenants du méridien de Greenwich. Les années se comptent bien depuis la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; ne serait-il pas logique que les distances se mesurassent en prenant pour point de départ le lieu à jamais béni de la divine Nativité ?

Une réparation en Alsace

Nous lisons dans le *Journal d'Alsace* :

« D'après ce que nous écrit un de nos abonnés, c'est avec un sentiment de haute gratitude que l'on a appris dans cette ville que Son Excellence le statthalter a donné l'autorisation d'ouvrir de nouveau le pensionnat de Sainte-Marie de la Doctrine chrétienne ; ce pensionnat était fermé depuis douze ans. »

L'attitude de la Turquie

Le principal intérêt des négociations diplomatiques actuellement engagées porte sur la position que va prendre la Turquie, en cas de guerre entre l'Angleterre et la Russie. Si la Sublime-Porte sort de la neutralité, ce sera pour favoriser l'Angleterre, en lui ouvrant le passage des détroits des Dardanelles et du Bosphore, ce qui permettra à une flotte britannique d'atteindre la Russie dans ses ports de la Mer Noire et de menacer les communications de l'armée du Turquestan.

La dépêche ci-après, datée de Londres, est à ce point de vue très importante :

En présence de la gravité des circonstances, l'attention se porte principalement sur le plus ou moins de difficultés que l'Angleterre va rencontrer pour s'assurer le concours de la Turquie.

Nul doute que dans certaines sphères officielles anglaises on ne considère déjà ce concours comme assuré, et, s'il fallait en croire un des

ils purent atteindre Rochefort où la supérieure de l'hospice les recueillit. Ils se reposèrent là plusieurs jours.

Un soir que Roumain rentrait dans la cellule où la bonne religieuse les consignait, il surprit l'abbé Rayolle qui, une gazette à la main, fredonnait avec une physionomie inaccoutumée et toute joyeuse.

— Et bien, mon cher ami, vous prenez galement votre parti de ce que nous avons souffert et de ce qu'il nous reste à souffrir encore.

— Mon cher Antonin, un grillon en mer dans un navire ne chante que lorsqu'il sent la terre et il la sent de fort loin, je t'assure. Moi qui ne suis point si avisé que messire cri-cri, je chante quand je la vois et de très près.

— Comment cela ?

— Lis et nous chanterons ensemble.

En effet, les 9, 10, 11 et 12 thermidor, dans un coup de pistolet et un dernier tour de guillotine, semblait clore la Révolution, comme un orage que terminent deux suprêmes éclats de tonnerre.

La France allait donc respirer puis réagir de toutes les forces de ses peurs et de ses martyres. Elle se relèverait, sans doute meurtrie et ensanglantée, mais pleine de confiance dans son destin et dans l'avenir. Grande et généreuse, avec l'aide et la grâce du Dieu de Clowis, elle redeviendrait puissante, belle et sainte.

L'abbé Rayolle et Antonin Roumain regardèrent, à la hâte, leurs montagnes natales.

CHAPITRE XII

DEUX CŒURS FLEURIS

La France allait enrayer dans sa chute vertigineuse au fond du précipice révolutionnaire. Comme arrhes de son retour aux traditions du passé et aux principes de justice, elle créa, avec le désarmement des Terroristes, la restitution des biens aux héritiers des victimes. On n'excepta de ce bénéfice que la famille de Louis XVI et celle de Robespierre. Le roi debout au commencement de la Révolution, le tyran couché sur la dernière guillotine.

Le Directoire fonctionnait. Bonaparte, émergent comme un jeune soleil au-dessus des nuées républicaines, avait été nommé par lui général en second de l'armée de l'intérieur. Sa présence et ses harangues sous les allées et dans les faubourgs rendirent bien vite son nom populaire.

Bonaparte n'a que vingt-sept ans et, bientôt, il commande en chef l'armée d'Italie. En 15 jours, comme denier à Dieu de son génie militaire, il s'est emparé du Piémont, — un royaume protégé par les Alpes, cuirassé de forteresses, défendu par deux généraux expérimentés à la tête de quatre-vingt mille coalisés.

En vingt mois, il combat à Lodi et Milan se rend ; il assiège Mantoue, prend Vérone, est victorieux à Arcole, enlève la Corse aux Anglais, détruit l'oligarchie vénitienne, fonde la république Ligurienne et la république Cisalpine, brise un cabaret de porcelaine aux pieds du comte de Cobentzel, représentant

l'Autriche, et fait signer le traité de Campo-Formio.

Le jeune soleil avait éclaté, tout rayonnant, dans le ciel de la France et le cri de Vive Bonaparte était devenu spontanément le cri du patriotisme français.

Mais, dans la vaste caravane du conquérant, une nouvelle conception s'éclaira aussitôt comme un rêve d'orientale fantaisie. C'est pourquo, trente mille hommes de terre et dix mille marins, de tous les ports de la Méditerranée se concentrent dans le port de Toulon derrière les généraux les plus glorieux de la République. Cent membres de la Commission des Arts et des Sciences descendent les rejoindre. Quelques jours encore et, sur les flots, se bécotaient nonchalamment, en attendant le départ derrière la boussolle au doigt d'acier, treize vaisseaux de ligne armés en guerre et deux en flûte, quatorze frégates, quatre cents bâtiments de transport.

Vers quel horizon du monde cette escadre vaillante et superbe allait-elle cingler ?

On conjecturait, on chuchotait. Il s'agissait, croyait-on, de soustraire à la domination britannique le commerce de l'Inde et celui de la Méditerranée ; de conquérir, en un mot et en un coup d'audace, la liberté des mers, comme Bonaparte l'avait déjà dit à la flotte de l'amiral Bruyès stationnée dans la mer Adriatique.

Quoi qu'il en fut, le 9 mai 1798, monté sur le vaisseau l'Orient, et sous un radieux soleil, Bonaparte fit un geste de la main. Dans ce geste, qui devait bientôt bouleverser le monde, résidait une irrésistible puissance de volonté. La flotte française appareilla soudain au retentissement du canon et aux acclamations

unanimes de l'armée, et partit pour une destination inconnue.

Ouvrez l'histoire à cette page magique. Cette destination était l'Égypte.

Pendant ce temps, en France, les morts décapités n'entendent plus, à côté d'eux, la terre se rouvrir sous la bêche pour enfouir de nouveaux troncs et de nouvelles têtes. Pendant ce temps, les vivants émigrés regardent la patrie, leur demeure, et se réinstallent dans la vie et leur feuillet d'autrefois — mais environnés de fantôme ensanglantés — avec ce qui reste de leurs biens et ce qui subsiste de leurs privilèges.

Antonin, lui aussi, comme un voyageur attardé en pays étranger, était rentré avec amour dans sa chère ferme des Rivoires. L'image n'en était jamais sortie de son cœur. Il enveloppa d'un regard ému sa silhouette quand il la vit se dessiner enfin au bout de son vaste préau gazonné. Il colla ses lèvres tremblantes contre la porte alors que sa main se posait fiévreusement sur le loquet au jeu si simple et si connu. Il revenait à la maison paternelle comme à une amie longtemps abandonnée, toujours aimée, et à qui l'on voudrait ouvrir toute son âme pour la mieux embrasser. Son aspect lui apparut amical et riant. Elle semblait se parer avec intention et coquettement des rayons du soleil qui frissonnaient dans ses toitures, et ruisselaient sur ses murailles. Dans les pampres de vigne, le long des fenêtres, ce soleil mettait en rumeur toutes les petites abeilles de montagnes qui, le thym un moment délaissé, accouraient bourdonner autour des feuilles et contres les vitres comme de mignonnes guimbarde ailées. (A suivre.)

mille bruits mis en circulation, le général Wolsey ferait entrer dans ses projets de campagne une attaque sur Batoum, attaque qui ne pourrait évidemment avoir lieu qu'avec l'aide des Turcs.

Cependant il y a des indices sérieux qui permettent de croire que la Porte sera maintenue par l'Europe dans une stricte neutralité.

On sait que les deux Empires d'Allemagne et d'Autriche avaient conclu un traité aux termes duquel, dans le cas où l'un des deux aurait à soutenir une guerre, l'autre devait empêcher qu'aucune troisième puissance ne vint prendre part au conflit.

Le bénéfice de cette alliance, d'un caractère purement défensif, aurait été, croit-on, étendu à la Russie lors de la dernière entrevue des trois souverains à Skiermiewice.

La guerre entre la Russie et l'Angleterre resterait donc forcément limitée, sous peine pour la Turquie ou pour toute autre puissance qui se serait tentée de s'engager dans le conflit, de voir l'Allemagne, ou pour mieux dire l'Autriche, s'en mêler également.

L'opinion publique anglaise s'est bien modifiée depuis le commencement des difficultés. Le ton belliqueux du début a disparu, et si la guerre est acceptée avec résolution, elle ne l'est plus avec joie. On sent dans l'attitude générale beaucoup plus de résignation que d'élan.

D'autre part le télégraphe nous apporte le résumé d'une conversation du comte Kalnoky, ministre autrichien, d'après lequel il ne reste plus qu'une faible espérance de maintenir la paix. M. Kalnoky croit qu'au premier coup tiré, la Turquie cédera aux séductions britanniques et que des complications en résulteront.

Nous ne tarderons pas à être édifiés à cet égard.

L'affaire du BOSPHORE ÉGYPTIEN

M. Ferry cultivait le Tonkin, M. de Freycinet exploite l'Égypte.

On se souvient que lors de la révolte d'Arabi-Pacha, M. de Freycinet qui était premier ministre, ordonna à la flotte française de s'éloigner d'Alexandrie et de laisser les Anglais bombarder cette ville et s'emparer de l'Égypte.

M. de Freycinet fut renversé par la Chambre pour n'avoir pas assez fait valoir les droits de la France; M. Ferry l'a été pour les avoir trop fait valoir.

Revenu au pouvoir, M. de Freycinet s'est juré de prendre sa revanche et l'affaire du Bosphore égyptien lui est tombée sous la main juste à point.

Ce Bosphore est un journal français qui paraît au Caire et qui a eu le tort de publier, il y a quelque temps, une proclamation du Mahdi engageant le peuple égyptien à se soulever contre le khédive et les Anglais.

Au lieu de faire poursuivre légalement le Bosphore, le khédive a eu recours à la violence; la police passablement turque de ce pays, pénétra de force dans le domicile de citoyens français; le journal fut supprimé sans jugement. C'était une double violation des Capitulations et la continuation de ces procédés irréguliers et despotiques inspirés par la brutalité britannique.

Le gouvernement français a protesté auprès du khédive. L'Angleterre, pour intimider la France, se déclare solidaire du pacha de paille qui règne sur l'Égypte.

Mais, d'autre part, le gouvernement russe et le gouvernement français se donnent la main; poussent l'Angleterre et la menacent chacun de leur côté, et ils espèrent l'amener à capituler sur toute la ligne.

En somme, les relations entre la France et l'Angleterre se tendent de plus en plus.

La France n'ayant pu faire admettre ses réclamations, les relations diplomatiques sont suspendues, depuis le 24, entre M. Saint-René-Taillandier, représentant de la république, et le gouvernement égyptien.

Cet acte de vigueur produit un très grand effet en Angleterre où l'on craint que la France ne s'allie à la Russie, et en Égypte où le ministère de Nubar-Pacha, très embarrassé, cherche une combinaison pour mettre fin au conflit.

Les fêtes du millénaire des saints Cyrille et Méthode

Les fêtes en l'honneur des saints Cyrille et Méthode poursuivent leur cours régulier et brillant à Velehrad. Dès le premier jour du premier cycle, 15,000 pèlerins sont venus, sous la conduite du clergé, se presser, enthousiastes, sur la tombe glorieuse des apôtres des Slaves. La Moravie et la Bohême sont seules représentées jusqu'ici: les autres contrées enverront, à l'époque indiquée, leurs députations à Velehrad. Rien de mieux combiné et de plus grandiose que cet arrangement.

Ouvertes par des exercices préparatoires qui ont rempli l'octave de la mort de saint Cyrille, poursuivies par des pèlerinages qui ont marqué l'octave de la mort de saint Méthode, les fêtes se continueront jusqu'au 4 octobre, solennité du saint Rosaire. D'ici là, on célébrera notamment l'octave de la

fête de saint Cyrille et de saint Méthode, du 5 au 15 juillet, et l'octave de la fête patronale de Velehrad, du 15 au 22 août.

Voici la traduction de l'appel adressé en morave, en allemand et en latin, à tous les catholiques de l'Europe par le Comité des fêtes:

Aux catholiques, nos chers frères en la foi!

« Le 6 avril 1885 nous rappelle que mille ans se sont écoulés depuis que saint Méthode, l'illustre apôtre des Slaves, a été arraché par la mort à son siège archiepiscopal de Velehrad et a quitté la terre, témoin de ses souffrances et de ses travaux apostoliques, pour aller recevoir du Seigneur la couronne de vie. Ses restes mortels, raconte une tradition digne de foi, furent déposés dans la tombe en présence d'une foule immense accourue aux obsèques du Saint. Des millions de personnes, les yeux baignés de larmes, déplorait la perte de leur bon pasteur, de leur maître plein de sainteté, du meilleur des pères.

« A l'occasion de ce millénaire mémorable, nous, catholiques de Moravie, sommes en premier lieu invités à nous transporter en pèlerinage à Velehrad, au tombeau de saint Méthode, qui nous a prêché la foi. Ce ne sont pas des circonstances amères qui nous y attirent; nous entreprenons ce pèlerinage par un sentiment de profonde reconnaissance. Le cœur plein d'allégresse, nous remercions le Seigneur d'avoir glorifié sur la terre et dans le ciel ses fidèles serviteurs Cyrille et Méthode.

« Nous exprimons notre joyeuse reconnaissance à Dieu, qui a fait lever et qui a fécondé si abondamment au milieu des orages la semence déposée dans les larmes par ces infatigables apôtres venus pour apporter à nos ancêtres les vérités évangéliques. Mais, tout en remerciant Dieu avec effusion de la protection accordée à l'œuvre des zélés missionnaires de la Moravie, nous allons le prier de bien vouloir renouveler et conserver en nous l'esprit qui animait Cyrille et Méthode, cet esprit qui les a déterminés à quitter leur patrie bien-aimée, à dire adieu à tout ce qui leur était cher ici-bas, pour porter le flambeau de la foi à des nations lointaines, encore assises dans les ténèbres et l'ombre de la mort, pour leur ouvrir les sources d'eau vive, les placer sur la voie du salut, tâche difficile, immense, qu'ils ont accomplie malgré les persécutions, malgré des fatigues inouïes.

« Si les habitants de la Moravie sont tenus, en premier lieu, d'offrir leurs hommages reconnaissants aux vaillants missionnaires Cyrille et Méthode, qu'on peut appeler les plus grands bienfaiteurs de leur patrie, les autres peuples slaves que les deux frères, de sainte et illustre mémoire, ont évangélisés directement ou en préparant les germes de leur conversion, ont également leur place toute marquée dans ce concert d'actions de grâces.

Le représentant du Christ sur la terre, le glorieux Pape Léon XIII, qui dirige actuellement la barque de saint Pierre, a fait ressortir, dans son Encyclique *Grande munus*, du 30 septembre 1880, les services rendus par nos saints missionnaires à l'Eglise universelle; il a recommandé, en conséquence, leur culte à tous les fidèles. Le millénaire de la mort de saint Méthode doit donc être pour chaque catholique une occasion bien venue de manifester son attachement à l'Eglise, notre mère commune, et de témoigner son dévouement filial à son Chef visible, assis sur la chaire du prince des apôtres.

« Pour donner à nos sentiments de piété et de dévouement envers le Saint-Siège leur vraie expression, nous nous permettons de franchir les étroites limites de notre patrie et de convoquer tous nos frères dans la foi aux fêtes dont Velehrad sera l'heureux témoin pendant l'année courante.

« Allons donc, debout! enfants fortunés de la Moravie. La lumière, la magnificence du Seigneur vient nous visiter. Prépare-toi, heureuse cité de Velehrad, toi qui es restée un souvenir vivant du glorieux apostolat de saint Méthode, toi qui as le bonheur et la gloire d'être la dépositaire de ses précieuses reliques. A la fête si douce, si gracieuse de 1863, tu vas ajouter, par un don éclatant de la Providence, la solennité grandiose du millénaire de 1885, solennité qui s'étendra à tout l'univers catholique, qui contribuera à exalter la gloire de Dieu, à faire connaître et vénérer partout les apôtres des peuples slaves, le grand Cyrille et le grand Méthode, à étendre les limites de l'Eglise, à conduire au port du salut un grand nombre d'âmes immortelles! »

Les Etats-Unis et la guerre

Le *New-York Herald*, examinant au point de vue des intérêts américains les conséquences d'une guerre anglo-russe, insiste pour la convocation immédiate du Congrès des Etats-Unis en session extraordinaire aussitôt que la guerre serait déclarée. Il importerait d'abord — dit-il — de définir les droits et les devoirs de la neutralité mieux qu'ils ne sont définis par les lois

américaines, qui sont surannées, afin de prévenir les malentendus et les incidents compromettants qui ne manqueraient pas de se produire dans une guerre anglo-russe. En second lieu, il faut que le Congrès abroge les lois restrictives aux termes desquelles aucun navire ne peut naviguer sous pavillon américain s'il n'est pas construit en Amérique. L'abolition de ces lois est absolument nécessaire, afin que tout citoyen américain puisse naturaliser ses navires achetés à l'étranger.

Le conflit de l'Afghanistan

Les journaux de St-Petersbourg annoncent que le czar se rendra, l'année prochaine, à Samarkand et dans l'ancien palais de Tamerlan. Il s'y fera couronner empereur de l'Asie centrale.

Petites nouvelles politiques

On signale la mort du général Brialmont, à Anvers. Ce soldat sera, dans l'histoire, une des illustrations de l'armée belge.

Né en 1789, il avait fait ses premières armes en Espagne, de 1808 à 1811. Il était sous-lieutenant lors de la campagne de Russie. A Bautzen il fut blessé pour la troisième fois. Après la chute de l'empire, Brialmont fut licencié en même temps que tous les officiers de l'armée de la Loire et mis à la retraite avec la grade de capitaine. En 1830, il mit son épée au service de la révolution belge, et sa carrière militaire recommença plus brillante et plus belle. Il devint, en 1836, gouverneur de la place d'Anvers, lieutenant-général le 26 avril 1849 et aide de camp du roi Léopold I^{er}; le portefeuille de la guerre lui fut confié en 1850, mais il n'occupa ce poste que pendant dix mois.

Anvers à fait de grandioses funérailles à ce soldat, — un des rares survivants des grandes armées que Napoléon I^{er} conduisit de Dantzig à Madrid et des Pyramides à la Bérézina.

CANTON DE FRIBOURG

Vendredi dernier, un propriétaire de la rue des Granges, à Estavayer, voulant creuser devant son écurie pour favoriser l'écoulement des eaux, rencontra une vaste fosse taillée dans le roc, pleine de cailloux et de débris de mur. L'ayant vidée, il découvrit, à un mètre 50 de profondeur, deux squelettes d'homme, juxtaposés et assez bien conservés; l'un de ces corps possédait encore une machoire blanche et intacte.

D'où viennent ces ossements humains? Sont-ce des guerriers d'un autre âge? La rue des Granges a-t-elle été construite sur l'emplacement d'un ancien cimetière, ou les victimes d'un double crime auraient-elles été cachées dans cet ancien creux de purin? C'est ce qu'on ignore: on pencherait cependant pour admettre cette dernière hypothèse.

SURLANGUE. — La surlangue n'a heureusement pas fait de progrès à Bulle, où toutes les précautions ont été prises pour empêcher sa propagation. Il existe toujours deux étales malades, l'une située près de la tuillière et l'autre à l'entrée de la ville, du côté nord. Le bétail de ces deux étales allant approcher la période de guérison, nous pouvons considérer notre foire de mai comme sauvée, si de nouveaux cas ne surviennent.

La haute Gruyère est inquiète sur le fait que la fièvre aphteuse règne à Charnex, territoire vaudois, sur le chemin qui conduit au col de Jaman et dans plusieurs localités des districts de Vevey et d'Aigle. Les autorités de ces localités n'ont pas pris les mesures aussi énergiques que cela a été le cas chez nous pour arrêter la propagation de cette maladie.

La Préfecture de Bulle a posté sur le passage de Jaman un gendarme pour y surveiller l'entrée du bétail, mais la loi fédérale n'accorde aux cantons qu'une compétence si restreinte en fait de mesures préventives à prendre à leurs frontières, que nous sommes fort menacés de ce côté, si la police vaudoise ne se montre pas sévère dans les localités infectées.

Toutefois Château-d'Oex a exagéré la défense d'introduire par La Tine du bétail venant de notre contrée sans que celui-ci fût accompagné de la déclaration d'un vétérinaire, du moment que la commune de Bulle était à ban. Cette rigoureuse mesure provoqua du mécontentement de la part des habitants des communes fribourgeoises limitrophes, qui se trouvaient fort gênés. Cet ordre fut, en suite de réclamations, révoqué par le gouvernement vaudois.

(Fribourgeois.)

Causerie politico-financière.

On a beaucoup discuté, il y a quelques semaines, sur la situation économique du canton de Fribourg. Les journaux libéraux ont reproché au gouvernement d'être, par sa politique, la cause d'un malaise général, d'une gêne financière qui pèserait sur nos campagnes.

A défaut de preuves, ces accusations ont revêtu la forme violente habituelle à nos journaux « modérés ». La *Gruyère* et le *Bien public*, selon leur louable habitude, ont encore détonné sur le *Confédéré*. Mais, bon Dieu! qui prend garde encore à ce que peuvent dire ces feuilles déconsidérées? Quel homme sensé, au courant de leurs mensonges habituels, accorde à leurs dires la moindre importance? Aussi, n'est-ce pas pour leur répondre, mais uniquement par goût pour la statistique que nous nous permettons de publier les renseignements suivants.

Ces données sont extraites des comptes-rendus des trois principaux établissements de crédit fribourgeois. Elles diront ce qu'il faut penser de ce soi-disant recul économique.

1^o Le montant des investitures prononcées au préjudice des débiteurs de la *Caisse hypothécaire* s'élevait au 31 décembre 1883 à Fr. 58,053 22

Au 31 décembre 1884, il n'est plus que de « 36,237 17
Amélioration pendant l'année Fr. 21,816 05

2^o Les billets de la *Caisse d'amortissement*, en poursuites au 31 décembre 1883, atteignaient la somme de Fr. 130,739 —

Au 31 décembre 1884, il n'y a plus que 77,394 —
Amélioration de Fr. 53,345 —

3^o Les billets de la *Banque cantonale* en poursuites au 31 décembre 1883, s'élevaient au chiffre de Fr. 245,251 30

Au 31 décembre 1884, il ne reste plus que « 133,109 —
Amélioration Fr. 112,142 30

Ces résultats si satisfaisants sont d'autant plus remarquables qu'ils concernent des établissements qui opèrent dans tout le canton, par leurs agences, ou directement par le bureau central. Nous aurions aimé compléter ces extraits par les données des banques instituées dans les districts, mais leurs comptes-rendus sont muets sous ce rapport; leur importance, du reste, est moindre, et la publication de leur situation ne ferait que corroborer notre démonstration; on peut en être certain.

Cette amélioration de l'état financier des agriculteurs fribourgeois ne serait-elle qu'apparente? Ne serait-elle peut-être que le résultat d'une plus grande latitude laissée aux débiteurs pour s'acquitter de leurs dettes, ou de les renouveler dans un laps de temps plus long? Ecoutons, à cet égard, la Direction de la Banque cantonale:

« L'accès aux emprunts irrésolus a été rendu plus difficile; des engagements trop considérables ont été ramenés dans des limites normales, toutefois sans secousse et sans jeter de perturbation dans les affaires. Si le crédit a peut-être perdu en surface, il a certainement gagné en solidité. Ces résultats ont pu être atteints tout en diminuant notablement le chiffre des poursuites. Ce fait nous semble témoigner d'un progrès dans la situation économique du pays. »

L'auteur du rapport, qui ignorait, au moment où il le rédigeait, les résultats des autres établissements, ajoutait, en homme prudent, ces paroles sensées: « Tout n'est pas dit pour autant: l'expérience du passé est là pour nous prémunir contre une imprudente sécurité. Les conditions du travail sont tellement modifiées qu'il faut être constamment en éveil pour éviter de fâcheux retours. »

Personne ne sera surpris si nous acceptons avec plus de confiance les appréciations de la Direction de la Banque cantonale que les assertions jetées, soit à la légère, soit avec le désir coupable et antipatriotique de nuire à la réputation du canton, par une presse qui n'a plus même le sentiment de l'honneur de la patrie.

Il a été publié dernièrement que le Conseil fédéral avait définitivement fixé à 175 millions de francs, chiffre rond, le compte de construction des lignes de la Compagnie S.-O.-S. — Au bilan ce compte bouclait par un capital de près de 208 millions. C'est donc une réduction de 33 millions qui a été exigée par le Conseil fédéral et admise par la Direction de la Compagnie.

Ce chiffre de 175 millions n'est autre que celui qui serait bonifié par la Confédération en cas de rachat. Il est dès lors facile de calculer la valeur des actions ordinaires S.-O. de 500 francs.

En premier lieu, seraient payés les 140 millions d'obligations, puis les 14 millions d'actions privilégiées. Le solde de 21 millions serait repartit entre les 170,204 actions ordinaires, ce qui porte la valeur de celles-ci à 123 francs.

Ce calcul est fait dans la supposition que le rachat ait lieu à une époque rapprochée; mais il faut reconnaître que d'autres éléments peuvent modifier les conditions de ces titres. De sorte que le champ est encore ouvert à la spéculation qui n'est jamais à court pour trouver des motifs de hausse ou de baisse.

Eglise de Notre-Dame.

MOIS DE MARIE

Ouverture le jeudi, 30 avril, à 8 h. du soir. Les dimanches et fêtes, les exercices du mois de Marie, sermon et bénédiction, ont lieu à l'issue des vêpres; les autres jours à 8 heures du soir. Il n'y a pas de sermon les veilles de dimanche et de fête, mais seulement le chant des Litanies et la bénédiction.

FAITS DIVERS

On mande de Roubaix, 22 avril, qu'un incendie d'une grande violence s'est déclaré à la filature de Toulemonde-Destombes, boulevard Gambetta.

Le feu, activé par un fort vent, a gagné les baraques du champ de foire, jetant la panique parmi les marchands forains.

Le feu avait pris au troisième étage. Vingt établissements forains, occupant une longueur de 150 mètres, ont été également détruits. La plupart n'étaient pas assurés.

Les dégâts sont estimés approximativement à 800,000 fr. pour la filature et 100,000 fr. pour les forains. 600 ouvriers sont sans travail.

INCENDIE D'UN WAGON. — On écrit de Verviers que, le 19 avril vers quatre heures de

relevée, tandis que l'on faisait faire des manœuvres à un train de marchandises à notre gare de l'Ouest, des flammèches de la locomotive tombèrent sur un wagon chargé de bouteilles d'acide renfermées dans des paniers et emballées avec de la paille.

Le feu se communiqua aussitôt à la paille et le wagon fut conduit au dépôt de marchandises qui se trouve à la hauteur des rues Xhève, et Jardon, où il fut décroché et isolé.

Bientôt plusieurs bouteilles d'acide se brisèrent, ce qui alimenta l'incendie.

Mais les pompiers, requis en toute hâte, en ont eu promptement raison.

UN TRÉSOR DANS UN TONNEAU. — Dans les premiers jours du mois d'avril, une jeune dame élégamment vêtue descendait à la station de Pantin. Elle venait d'une grande ville de l'Est. Parmi ses bagages se trouvait un petit tonneau qu'elle ne jugea pas à propos d'emporter avec elle. Elle le consigna à la gare, informant les employés que d'ici à quelques jours elle viendrait le reprendre. Ne la voyant pas revenir, le chef de gare, cédant aux justes observations de ses subordonnés, fit ouvrir le baril qui répandait une odeur nauséabonde dans les salles.

Savez-vous ce qu'on y découvrit? N'essayez

pas, vous ne sauriez deviner. D'abord, des chiffons. Rien d'anormal jusque-là. Puis, des harengs. Enfin, une boîte en fer blanc d'assez volumineuse dimension, contenant pour 20,000 francs d'or en pièces de 20 francs.

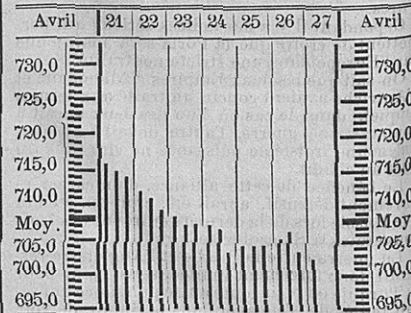
Que signifie cela? pensa le chef de gare en apercevant le trésor. Comment cette dame a-t-elle pu laisser avec autant d'insouciance et de sécurité à la fois, une somme aussi importante dans un tonneau de harengs. Peut-être cet argent provenait-il d'un vol?

Pour éviter tout ennui, il se rendit au commissariat de police de la localité et fit part à M. Fabre de sa curieuse découverte. Ce magistrat ouvrit une enquête, à la suite de laquelle il apprit que la voyageuse à qui appartenait le tonneau de harengs, était une dame Legendre, actuellement poursuivie sous l'inculpation de détournement de la succession de son mari. Cette dame, pour pouvoir jouir des sommes monnayées qu'elle avait soustraites au préjudice de ses cohéritiers, les avait placées dans des barils semblables à celui laissé à Pantin, puis les avait consignées dans différentes gares, se réservant de les retirer le jour où l'instruction dirigée contre elle serait terminée. Malheureusement, elle avait compté sans les événements.

M. SOUSSENS, rédacteur.

OBSERVATOIRE METEOROLOGIQUE DE FRIBOURG

BAROMETRE
Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et à 7 h. du soir.



THERMOMETRE (Centigrade)

Avril	21	22	23	24	25	26	27	Avril
7 h. matin	7	12	10	14	10	13	13	7 h. matin
1 h. soir	19	20	22	17	20	12	12	1 h. soir
7 h. soir	14	15	12	15	15	12	12	7 h. soir
Minimum	7	12	10	10	11	10	10	Minimum
Maximum	19	20	22	17	20	12	12	Maximum

Pour tout ce qui concerne les Annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité ORELL, FUSSLI & C^{ie}, 69, rue des Epouses, FRIBOURG

AVIS

Pour parquets de Tour-de-Trême (H. 262 Z.) s'adresser à (O. 235)

M. LEON MOURET, menuisier au Varis.

Marchandise de premier choix. Ouvrage soigné et garanti. Prix modérés.

GOUTTE ET RHUMATISME

Guérison prompte et radicale par correspondance même dans les cas les plus graves. S'adresser à M. le Dr MOSSA, Constance (Bade). (O 297)

AVIS

M^{me} veuve Dessingy avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle a rouvert ses Bains du Rütli, à la Neuveville, à Fribourg. Elle se recommande à sa clientèle qu'elle s'efforcera toujours de satisfaire. (O Fr 261) (O 316)

Abonnement à prix réduit. Veuve DESSINGY.

AVIS MEDICAL

Le docteur Vorlet, médecin-chirurgien, à Payerne, ancien assistant des hôpitaux de Marseille, avise le public qu'à partir du 15 mai prochain, il se fixera à Estavayer-le-Lac. (O 303)

ÉTUDE DE NOTAIRE et agent d'affaires

Henri Pasquier, notaire et agent d'affaires, vient d'ouvrir son étude, à Morat, à l'Hôtel de la Couronne, au bureau de M. J. Belletot, licencié. (O 318)

M. le notaire BONDALLAZ a fixé son étude A DOMDIDIER

DEVOIRS DES CABARETIERS CHRÉTIENS

PAR D. THIERRIN

CURÉ DE PROMASENS
Hac meditare, in his esto.
Méditez ces choses sérieusement.
(L. Tim. IV, 15.)

Jolie brochure in-12 de 26 pages.

Prix: 25 centimes.

En vente à l'Imprimerie catholique, à Fribourg, et dans les principales librairies du canton.

En vente à l'Imprimerie catholique suisse LA

PREMIÈRE COMMUNION

par M. J. A., conseiller général

Prix:

1 exemplaire 0,50 centimes

LA RÉGIE DES TABACS de l'Empire ottoman "CONSTANTINOPLE,"

rend notoire qu'elle a chargé de la vente exclusive de ses fabricats en Suisse, Messieurs

Mayer, frères, à Mannheim

et prie d'adresser à cette maison tous les renseignements et ordres. Constantinople. Mars 1885. (M à 38 5/3 F) (O 279)

LA DIRECTION GÉNÉRALE de la Régie des Tabacs de l'Empire ottoman.

CIMENT LIGNEUX

Je fabrique du ciment ligneux strictement d'après la recette silésienne et le livre avec garantie, ainsi que le papier nécessaire à prix très modérés.

Toitures en ciment ligneux à meilleur marché que la concurrence. Depuis 12 années couvert plus de 400 de ces toitures. De nombreuses références premières.

J. TRABER, Coire.

(O 256)

Des Agents sont recherchés.

(H 1094 Z)

En vente à l'Imprimerie catholique

LE PLAIN-CHANT RENDU FACILE

Par le Frère ACHILE de la Miséricorde

Une lettre initiale artistement frappée sur chaque note fournit le moyen de lire le chant à première vue.

Ouvrage notés en plain-chant suivant ce système facile:

Petit solfège des écoles, in-12, 60 c.
Méthode élémentaire, in-12, 60 c.
Paroissien noté à l'usage des enfants de chœur, 1 fr. 75

RECUEILS DE CANTIQUES

Le Cantique paroissial noté (516 pages), 2 fr. 50

Le même sans notes, 90 c.

Mon bouquet à saint Joseph, 60 c.

Echos de Nazareth, 30 cantiques à saint Joseph, 60 c.

Le même, noté en musique, in-18, 60 c.

Choix de 30 beaux cantiques, 60 c.

L'Abeille harmonieuse, 30 cantiques à Marie, 60 c.

Mon bouquet de roses, cantiques à 2 et 3 voix, 1 fr. 50

L'Orphéon paroissial, 32 cantiques, solos et chœur, à 2 voix, in-8°, 1 fr.

La lyre des enfants de Marie, 48 très beaux cantiques, joli vol. in-18, 75 c.; la douzaine, 6 fr.

Nouveaux Noël, délicieux cantiq., 75 c.

Les fêtes patronales, cantiques très chantants pour saint patron et sainte patronne, in-8° 45 c.; la douzaine, 3 fr.

Fleurs du Carmel, 50 cantiques à Marie, 1 fr. 50

Choix de 100 cantiques, in-18, noté, 1 fr.

MESSES

Deux messes solennelles, 1 voix, 75 c.

Messe et Salut de l'adoration, à 1 voix, 75 c.

Petite messe des écoles, à 2 voix, 75 c.

Messe royale de Dumont, à 3 v., 75 c.

Messe du 6^e ton, mesurée, à 3 v., 75 c.

Messe des grandes solennités, à 3 voix, 75 c.

Messe à 3 voix, d'une délicieuse beauté, 75 c.

Petite messe solennelle, à 1 voix, 75 c.

Messe des petites paroisses, à 1 v., 75 c.

Messe des Anges, à 3 voix, 75 c.

Délicieuse messe de Noël, à 1 voix, 60 c.

OUVRAGES DIVERS

Lyre du sanctuaire, 22 motets, in-8°, 1 fr. 75

Echos de l'adoration, 15 motets, 60 c.

Echos des chapelles, 10 chants, 60 c.

Délices du sanctuaire, 60 c.

Délices du tabernacle, 60 c.

Chants à Marie, en latin, 60 c.

Psalmes des Vêpres, à 4 parties, 40 c.

Diuit, Laudate, Magnificat, 3 v., 75 c.

Vêpres solennelles, à 4 voix, 3 fr.

Parties séparées, la douz. franco, 6 fr.

Magnificat, à 3 voix, 75 c.

Tantum ergo, solos et chœur, 50 c.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE

OUVRAGES

POUR LE

MOIS DE MARIE

La guirlande virginale ou Mois de Marie nouveau, par M. l'abbé Am. LABETOULLE, aumônier du Lycée de Limoges. 3^e édition. Joli vol. in-18 de 250 pages, 2 fr.

Mois du chrétien ou lectures pour le Mois de Marie, par M. l'abbé MILLOT, curé-doyen de Saint-Sauveur, 1 fr. 50

Mois de Marie dominicain, ou Marie honorée par les Saints et les Saintes de l'Ordre de Saint-Dominique, par M^{lle} Marie de BEAUFORT, 1 fr. 50

Veillées du Mois de Marie, guirlandes d'historiettes, par le chanoine J. M. A., 75 cent.

Une fleur à la Reine des Cieux pour tous les jours du Mois de Mai. Extrait de « Marie, notre gloire et notre espérance », par l'auteur de « Allons au Ciel », 1 fr.

Couronne de Mai ou Mois de Marie des paroisses, par l'auteur de « l'Euchariste méditée », approuvée par Mgr l'Evêque d'Autun, 1 fr. 50

Essais sur le Mois de Marie, par l'abbé ALIZON, 1 fr. 20

Tome I^{er}. — Marie-Mère, 2 fr.

Tome II. — Marie-Médiatrice, 2 fr.

Tome III. — Marie-Modèle, 2 fr.

Mois de Marie tiré des Pères de l'Eglise et des mystiques par le chanoine HUMBERT, docteur en théologie, beau volume de 480 pages, 3 fr.

Les Joies, les Douleurs et les Gloires de Jésus et de sa Mère. Nouveau mois de Marie, par le chanoine HERBERT, 4^e édition, volume de 420 pages, encadrements filets rouges et vignettes, 2 fr.

Etat et Grandeur de Marie dans l'Incarnation, extrait des œuvres du cardinal de Bérulle, 2 fr.

Mois de Marie sur un plan nouveau, par l'auteur du Mois du Sacré-Cœur, 5^e édit., augmentée d'exemples pour chaque jour, 1 fr. 60

Mois de Marie des âmes intérieures, 1 fr. 50

Manuel de dévotion au Cœur immaculé de Marie, 3^e édition, 45 cent.

Mois de Marie pour tous, 15 cent.

Petit Mois de Marie, par l'auteur des Paillottes d'Or, 120^e édition, 20 cent.

Les trois Mois de Marie, 30 cent.

Mois de Marie, prêché à Nancy, par l'abbé BLANC, missionnaire apostolique, 3 fr.

Mois de Marie, contemplations sur les mystères, par le P. LEFEBVRE, 3^e édit., 2 fr. 50

Nouveau petit Mois de Marie, par l'abbé PERRIER, 2^e édition, 40 cent.

Du culte de la Très Sainte-Vierge, par M^{on}seigneur PAVY, 2^e édition, 1 fr.

Mois de Marie de N.-D. de Lourdes, par LASSERRE, 51^e édition, 2 fr.

Mois de Marie des pèlerinages, par Alfred de PERROIS, 3^e édition, 4 fr. 50

Le Mois de Mai tiré de l'année de Marie, par l'abbé DECLÈVES, petite brochure, encadrements filets rouges, 30 cent.

Mois de Marie, vertus, titres, dévotions, prières, par le P. LEFEBVRE, 6^e édition, 2 fr. 50

Nouveau Mois de Marie. Couronne des fêtes de la Très Sainte-Vierge, 4 fr. 50

Le Mois de la Reine du Ciel ou le Salut Regina, par le P. DENIS de la Compagnie de Jésus, 2 fr. 50

Les Fleurs de Marie ou sa vie, ses fêtes, ses vertus, 2 fr. 50

Les Gloires de Marie, par saint Alphonse de LIGUORI. Traduction nouvelle par le P. Eugène PLADYS, Rédemptoriste. 2 vol. in-12, enrichis d'une belle gravure de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, 5 fr.

Fondements du culte de Marie, par M. l'abbé GERARDIN, missionnaire apostolique. — Un joli vol. in-18, 2^e édit., franco, 2 fr.

Petit office de l'Immaculée-Conception de la sainte Vierge, approuvé par N. S. P. le Pape Innocent XI, l'an 1678. 1 vol. in-32 de 56 pages, 50 cent.

Nouvelle imitation de Marie. Ad Jesum per Mariam, par M. l'abbé ALIZON, 1 fr.

L'épidémie des cabarets.

PAR M. THIERRIN, RÉVÉREND CURÉ DE PROMASENS
En vente à l'Imprimerie catholique à Fribourg. Prix: 60 cent